



## Valeur record des exportations de vins d'appellation en 2012

**A**vec six millions d'hectolitres exportés en 2012 pour une valeur record de 4 milliards d'euros, les vins tranquilles d'appellation comptent pour 40 % des exportations françaises de vins et champagnes en volume, et plus de la moitié en valeur. Tant en volume qu'en valeur, le Royaume-Uni demeure depuis l'année 2000 le premier client de la France pour les vins tranquilles d'appellation. En 2012, le trio asiatique – Chine, Japon et Hong Kong – concentre le quart des exportations en valeur alors qu'il n'en représentait que 10 % en 2000. Parmi les appellations, les vins de Bordeaux et de Bourgogne se classent en tête des ventes totales en valeur, au prix moyen de 10 euros le litre en 2012. Les appellations les plus cotées, comme les appellations communales du Médoc ou les Grands Crus de la Côte-d'Or, tirent à la hausse le montant des exportations de vins.

En 2012, les exportations de vins tranquilles d'appellation, de titre alcoométrique inférieur ou égal à 15° ont représenté 4,14 milliards d'euros, soit 53 % des exportations totales de vins en valeur. Il s'agit de la troisième année consécutive de hausse à partir du point bas de 2009, lié à la crise économique. Les records antérieurs à la crise sont même dépassés. Depuis 2010, la valeur des ventes à destination des pays tiers dépasse celle des ventes vers l'Union européenne. Entre 2011 et 2012, la progression des ventes intracommunautaires (+ 15 % sur un an) est toutefois plus dynamique qu'à destination des pays tiers où le rythme de croissance ralentit après avoir explosé entre 2010 et 2011.

### Performance des exportations de vins d'appellation vers le Royaume-Uni

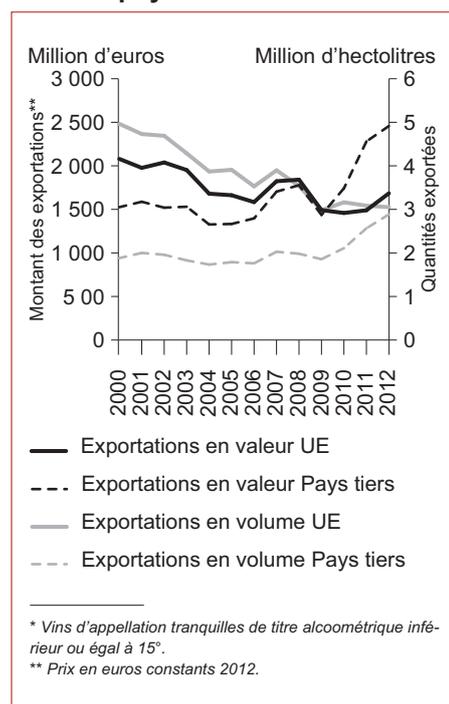
Avec 146 millions d'euros de plus qu'en 2011, le Royaume-Uni a contribué à 65 % de la hausse sur un an des exportations de vins d'appellation de la France vers l'Union européenne. Depuis 2000, le Royaume-Uni est le premier client de la France, à la fois en volume devant la Belgique, et en valeur devant les États-Unis.

Au cours de la dernière décennie, la valeur des ventes a augmenté tandis que les quantités vendues se sont réduites : la structure des exportations a été modifiée, avec davantage

de ventes de vins de gammes de prix supérieures. En 2012, 903 milliers d'hectolitres (Mhl), soit un quart de moins qu'en 2000, ont été exportés pour un montant qui a progressé de 23 % hors inflation. Le dynamisme des exportations en valeur s'explique par des prix en hausse. Le prix moyen des expéditions vers le Royaume-Uni a bondi de 24 % entre 2011 et 2012 pour se hisser à 8 €/l, soit 64 % de plus (hors inflation) que le prix moyen de 2000. Sur les cinq dernières années, les vins d'appellation exportés vers le Royaume-Uni ont été globalement plus chers que les vins exportés vers l'ensemble de l'Union européenne (6,80 €/l contre 5 €/l).

Au sein de l'Union européenne, les autres clients majeurs de la France sont la Belgique, l'Allemagne et les Pays-Bas. En valeur, les exportations vers ces trois pays progressent entre 2011 et 2012. En revanche en volume, les expéditions vers l'Allemagne et les Pays-Bas suivent une tendance à la baisse depuis le début des années 2000. Seuls les envois vers la Belgique reprennent légèrement.

### Exportations en valeur des vins d'appellation\* en 2012 : reprise vers l'Union européenne, nouveau record vers les pays tiers

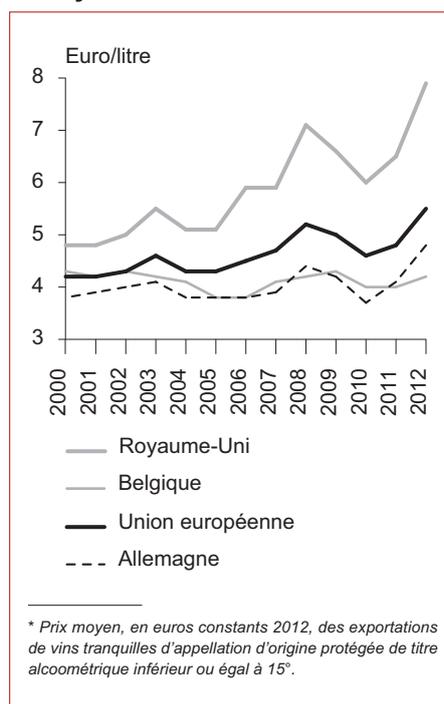


Source : DGDDI (Douanes)

### Pays tiers : États-Unis et Asie prévalent

Au sein des pays tiers, les États-Unis sont depuis 2000 le premier client de la France pour les vins d'appellation, si l'on considère la valeur des ventes. En 2012, les exportations augmentent pour la seconde année consécutive, grâce à un progrès conjoint des volumes (+ 9 %) et des prix (+ 14 %, à 9 €/l).

### En 2012, nette hausse des prix des vins d'appellation\* vers le Royaume-Uni



Source : DGDDI (Douanes)

L'Asie vient ensuite, la Chine en tête, puis le Japon et Hong Kong. Depuis 2000, le Japon est l'un des principaux acheteurs de vins d'appellation français. Le marché chinois est au contraire très récent et s'est très fortement développé au cours des cinq dernières années. Entre 2008 et 2011, les ventes en volume vers la Chine ont été quintuplées. En 2012, elles augmentent encore, très nettement en volume (+ 24 %), mais beaucoup moins en valeur (+ 5 %), en lien avec un recul des prix moyens. Quant à Hong Kong, ce pays joue désormais le rôle d'une plate-forme d'entrée des vins en Asie, particulièrement des grands crus. En moyenne, les vins d'appellation à destination de Hong Kong se vendent à 22 €/l, contre 6 €/l vers la Chine ou 8 €/l vers le Japon, et 7 €/l vers l'ensemble du Monde. En 2008, Hong Kong a supprimé les taxes sur les importations de vins. Ainsi, entre 2008 et 2011, les volumes exportés vers Hong Kong ont presque triplé, accompagnés par une hausse du prix moyen. Toutefois en 2012, même si les quantités exportées se maintiennent, les ventes reculent en valeur : les achats ont été plus fréquemment effectués dans des gammes de prix moins élevés.

Les prix des exportations à destination de Singapour, Taiwan et Macao sont également beaucoup plus élevés que la moyenne des prix des vins d'appellation, mais les volumes sont bien moindres que vers Hong Kong.

### Le Royaume-Uni, premier client de la France en vins d'appellation \*

Montant des exportations en 2012				Quantités exportées en 2012			
Destination	Million d'euros	Rang 2012	Rang 2000	Destination	Millier d'hectolitres	Rang 2012	Rang 2000
<b>Total Monde</b>	<b>4 141</b>	<b>///</b>	<b>///</b>	<b>Total Monde</b>	<b>5 935</b>	<b>///</b>	<b>///</b>
Royaume-Uni	713	1	1	Royaume-Uni	903	1	2
États-Unis	563	2	2	Belgique	777	2	3
Chine	407	3	33	Chine	714	3	32
Belgique	324	4	3	États-Unis	644	4	5
Japon	309	5	5	Allemagne	535	5	1
Hong Kong	286	6	12	Japon	412	6	8
Allemagne	255	7	4	Canada	316	7	9
Suisse	248	8	7	Pays-Bas	305	8	4
Canada	226	9	8	Suisse	221	9	6
Pays-Bas	126	10	6	Hong Kong	131	10	15

\* Vins tranquilles d'appellation d'origine protégée, de degré alcoométrique inférieur ou égal à 15°.  
Source : DGDDI (Douanes)

La Suisse et le Canada font partie des acheteurs traditionnels de vins d'appellation français. Depuis 2000, les quantités exportées vers la Suisse ne cessent de diminuer, mais des prix moyens en hausse assurent une progression des ventes en valeur. Vers le Canada, les volumes sont relativement stables depuis 2000, et les prix moyens augmentent.

### Bordeaux et bourgognes : des appellations fortement valorisées

En 2012, les vins de Bordeaux et de Bourgogne comptent pour 72 % des

exportations de vins tranquilles d'appellation en valeur, mais seulement 52 % des volumes vendus. Leur prix moyen (10 €/l pour les bourgognes, 11 €/l pour les bordeaux) est en effet plus élevé que celui de l'ensemble des vins d'appellation (7 €/l). Les vins de ces deux régions sont majoritairement exportés en bouteille, à des prix plus élevés que les vins en vrac.

De plus, au sein des vins de Bordeaux comme des vins de Bourgogne, les vins issus des aires d'appellation les plus restrictives tirent les prix vers le haut. En Bordeaux, 44 % des volumes

exportés appartiennent à l'appellation générique *Bordeaux rouge* en bouteille. Leur prix moyen est de 4,40 €/l. Suivent les appellations *Bordeaux Supérieur rouge et rosé*, *Médoc et Haut-Médoc rouge et rosé* et l'appellation générique *Bordeaux blanc*. En valeur, les appellations communales du Médoc l'emportent, au prix moyen de 60 €/l.

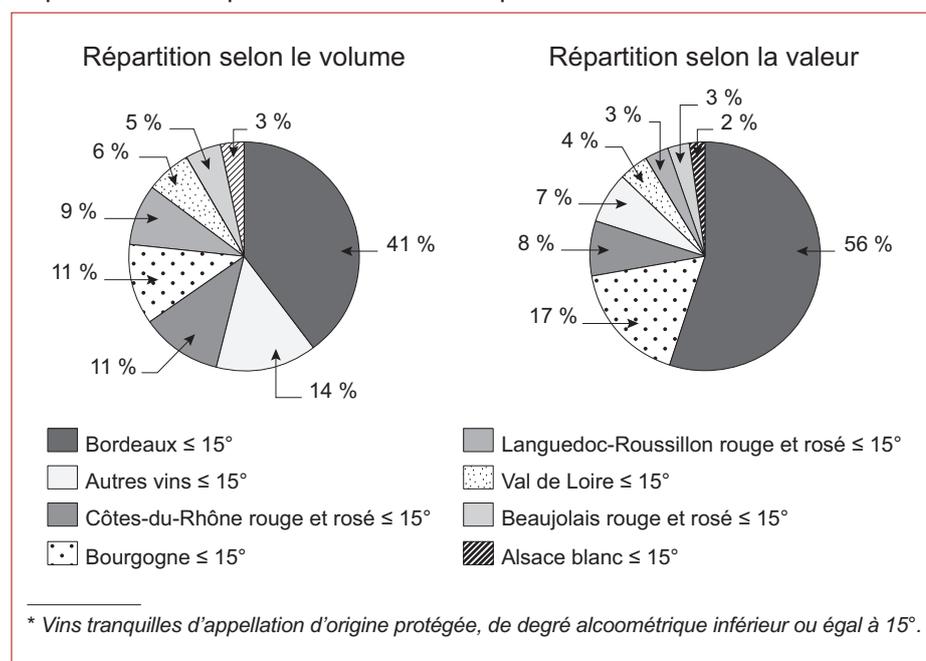
Les *Chablis* et *Petit Chablis* en bouteille sont les appellations de Bourgogne les plus vendues, avec 26 % des volumes et un prix moyen de 6,30 €/l. Suivent, à égalité, les appellations régionales *Bourgogne blanc* et *Bourgogne rouge* avec des prix moyens de 7 €/l et 11 €/l. Les montants les plus élevés concernent les appellations régionales *Bourgogne rouge et rosé* et *Chablis et Petit Chablis*. Les *Grands Crus de la Côte-d'Or rouges et rosés* arrivent toutefois en troisième position, représentant 13 % de la valeur totale pour seulement 2 % des volumes.

### Bordeaux : gammes de prix élevées vers le Royaume-Uni et Hong Kong

En 2012, les vins de Bordeaux sont principalement exportés vers les pays tiers (58 % en volume, 62 % en valeur), à un prix moyen de 10,30 €/l, supérieur de 1,40 €/l au prix enregistré à destination de l'UE. L'écart de prix s'amenuise toutefois par rapport aux deux années précédentes où il atteignait 4 €/l.

Vers le Royaume-Uni, les ventes de vins de Bordeaux ont gagné 41 % en

### Bordeaux et Bourgogne : plus de 70 % de la valeur Répartition des exportations de vins tranquilles AOP\* en 2012



Source : DGDDI (Douanes)

### Bordeaux et Bourgogne : des vins quasi-exclusivement exportés en bouteille

	Ensemble des vins d'appellation*			Vins de Bordeaux*			Vins de Bourgogne*		
	Volume (millier d'hl ou %)	Valeur (million d'€ ou %)	Prix moyen (€/l)	Volume (millier d'hl ou %)	Valeur (million d'€ ou %)	Prix moyen (€/l)	Volume (millier d'hl ou %)	Valeur (million d'€ ou %)	Prix moyen (€/l)
Exportations en bouteille (inférieures ou égales à 2 litres)	92 %	98 %	7,4	95 %	99 %	10,0	98 %	99 %	10,8
Exportations en vrac (supérieures à 2 litres)	8 %	2 %	1,9	5 %	1 %	2,7	2 %	1 %	4,8
<b>Niveau des exportations</b>	<b>5 935</b>	<b>4 141</b>	<b>7,0</b>	<b>2 362</b>	<b>2 283</b>	<b>9,7</b>	<b>674</b>	<b>717</b>	<b>10,6</b>

\* Vins tranquilles d'appellation d'origine protégée, de degré alcoométrique inférieur ou égal à 15°.  
Source : DGDDI (Douanes)

valeur sur un an, pour des volumes globalement stables. Les appellations communales du Médoc ont été particulièrement prisées en 2012, représentant 56 % des montants vendus en vins de Bordeaux, les *Saint-Émilion* et *Saint-Émilion Grand Cru* comptant quant à eux pour 18 %.

L'Asie – Chine, Hong Kong et Japon – concentre la moitié des ventes françaises de l'appellation *Bordeaux régional rouge et rosé* en valeur, et 45 % des volumes. Les prix moyens à destination de Hong Kong sont largement plus

élevés que vers la Chine ou le Japon. Hong Kong est en outre la seconde destination en valeur des appellations communales du Médoc.

### **Bourgognes : États-Unis, Royaume-Uni et Japon en tête**

En 2012, les vins de Bourgogne sont exportés pour plus de la moitié des volumes vers l'Union européenne, la valeur des ventes vers cette destination représentant seulement 39 %. Vers les pays tiers, le prix moyen des expéditions atteint 14,20 €/l, dépassant de 6,60 €/l le prix européen.

L'appellation régionale *Bourgogne rouge* est essentiellement vendue aux États-Unis et au Japon, au prix moyen de 12,50 €/l. Le *Chablis* et le *Petit Chablis* sont expédiés vers le Royaume-Uni.

Le Royaume-Uni, les États-Unis et le Japon ont été les principaux acheteurs de *Grands Crus de la Côte-d'Or*. À destination du Royaume-Uni, les prix moyens ont été particulièrement élevés en 2012.

### **Vins de Bordeaux\* : le poids économique des appellations communales du Médoc**

Exportations 2012	Prix moyen (euro/litre)	Valeur (million d'euros)	Valeur totale (%)	Quantités totales (%)	Rang Valeur des exportations
<b>Total AOP Bordeaux*</b>	<b>9,7</b>	<b>2 283</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	
Communales du Médoc rouges et rosés (Margaux, Pauillac, St-Julien, St-Estèphe, Moulis, Listrac)**	59,5	839	37	6	1
Graves et Pessac-Léognan rouges et rosés**	31,5	112	5	2	7
Saint-Émilion et Saint-Émilion Grand Cru rouges et rosés**	18,4	205	9	5	3
Autres Libournais rouges et rosés (Montagne, Puisseguin, Lussac, St-Georges, Pomerol, Lalande de Pomerol, Fronsac, Canon-Fronsac)**	16,3	146	6	4	5
Médoc et Haut-Médoc rouges et rosés**	7,7	156	7	9	4
Bordeaux Supérieur rouges et rosés**	5,2	137	6	11	6
Bordeaux rouge**	4,4	453	20	44	2

\* Vins tranquilles d'appellation d'origine protégée, de degré alcoolométrique inférieur ou égal à 15°.

\*\* Ventes en bouteilles uniquement.

Source : DGDDI (Douanes)

### **Vins de Bourgogne\* : les Grands Crus de la Côte-d'Or concentrent 17 % de la valeur totale**

Exportations 2012	Prix moyen (euro/litre)	Valeur (million d'euros)	Valeur totale (%)	Quantités totales (%)	Rang Valeur des exportations
<b>Total AOP Bourgogne*</b>	<b>10,6</b>	<b>717</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	
Grands Crus de la Côte-d'Or rouges et rosés**	64,9	94	13	2	3
Grands Crus de la Côte-d'Or blancs**	47,7	26	4	1	11
Villages et Premiers Crus de la Côte de Nuits rouges et rosés**	31,3	59	8	3	5
Villages et Premiers Crus de la Côte-d'Or blancs**	24,4	52	7	3	6
Villages et Premiers Crus de la Côte de Beaune rouges et rosés**	19,7	42	6	3	7
Appellations régionales de Bourgogne rouges et rosés**	10,9	120	17	16	1
Chablis Grands Crus et Premiers Crus blancs**	10,6	39	5	5	8
Crus du Mâconnais blancs**	7,8	29	4	6	10
Appellations régionales de Bourgogne blancs**	7,1	80	11	17	4
Chablis et Petit Chablis blancs**	6,3	110	15	26	2
Mâcon (dont Mâcon Supérieur et Mâcon Villages) blancs**	4,3	35	5	12	9

\* Vins tranquilles d'appellation d'origine protégée, de degré alcoolométrique inférieur ou égal à 15°.

\*\* Ventes en bouteilles uniquement.

Source : DGDDI (Douanes)

## Sources et définitions

### Sources

- Les données du commerce extérieur français des vins sont fournies par la Direction générale des douanes et droits indirects (DGDDI) : [www.douane.gouv.fr/](http://www.douane.gouv.fr/)
- L'indice des prix à la consommation (IPC) est fourni par l'Insee : <http://www.insee.fr/>

### Définitions

- Les vins tranquilles correspondent à tous les vins qui ne sont pas effervescents.
- Les termes de *vin d'appellation* (ou *vins AOP*) désignent dans cette synthèse l'ensemble des vins tranquilles d'appellation de titre alcoométrique inférieur ou égal à 15°, vendus en vrac ou en bouteille.
- Les sous-appellations concernant les vins de Bordeaux et de Bourgogne, par exemple *Grands Crus de la Côte-d'Or rouges et rosés*, font exclusivement référence à des vins en bouteille, c'est-à-dire vendus dans des contenants de volume inférieur ou égal à deux litres.

### Méthodologie

- Les séries de prix et valeurs 2000 à 2011 ont été déflatées par l'indice des prix à la consommation de l'Insee (IPC annuel pour l'ensemble des ménages en métropole). Ils sont ainsi exprimés en euros constants 2012. Cet indice permet d'obtenir des prix corrigés de l'inflation observée entre une année de la période 2000 à 2011 et l'année de référence 2012.

## Pour en savoir plus

Toutes les informations conjoncturelles et structurelles sur la viticulture sont disponibles à parution sur le site Agreste de la statistique agricole : [www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr)

- dans la rubrique « Conjoncture - Viticulture » pour les publications Agreste Conjoncture
- dans « Données en ligne - Disar » pour les séries chiffrées
  - rubrique « Cultures et production végétales\Conjoncture végétale\Conjoncture viticole » pour les données du commerce extérieur
  - rubrique « Sources pluri-thématiques\ Statistique Agricole Annuelle et estimations précoces de production\Statistique Agricole Annuelle » pour les données historiques de production et de surfaces

Les dernières publications Agreste parues sur le thème sont :

- « En 2012, les échanges agroalimentaires avec les pays tiers s'intensifient », Synthèses Commerce extérieur agroalimentaire n° 2013/205, mars 2013
- « Progression des ventes et des exportations de vins sans IG avec mention de cépage », Synthèses Viticulture n° 2013/203, mars 2013
- « En 2012, les prix des vins sont tirés à la hausse par les marchés à l'exportation », Synthèses Viticulture n° 2012/197, décembre 2012
- « Une récolte historiquement basse », Infos Rapides Viticulture n° 5/5, novembre 2012

Le Centre de documentation et d'information Agreste (CDIA) : est ouvert les mardi et jeudi de 14 h à 17 h - Tél. : 01 49 55 85 85, Mél : [agreste-info@agriculture.gouv.fr](mailto:agreste-info@agriculture.gouv.fr)

## Organismes et abréviations

AOP : appellation d'origine protégée

DGDDI : Direction générale des douanes et droits indirects

Insee : Institut national de la statistique et des études économiques

IPC : indice des prix à la consommation



## Agreste : la statistique agricole

**Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt**  
**Secrétariat Général**

**SERVICE DE LA STATISTIQUE ET DE LA PROSPECTIVE**

12 rue Henri Rol-Tanguy - TSA 70007 - 93555 MONTREUIL SOUS BOIS Cedex  
Tél. : 01 49 55 85 05 - Site Internet : [www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr)

Directrice de la publication : Béatrice Sédillot

Rédacteur : Auriane Renaud

Composition : SSP Beauvais

Dépôt légal : À parution

© Agreste 2013

**Cette publication est disponible à parution sur le site Internet de la statistique agricole**

[www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr)